

Association des lacs de Kazabazua

Lakes Association of Kazabazua



All photos courtesy of Tom Ritchie / Cr dit pour tous les photos : Tom Ritchie

LAK Leisure News

Bulletin de nouvelles de l'ALK

Fall 2024

Automne 2024

Table of Contents / Sommaire

	Page
Le message du Président	3
Message from the LAK President	4
Formation aux Premiers soins et à la RCR / CPR and Wound Care Course	5
Water Test Results / Résultats de analyses de l'eau	6
Suspicious aquatic plants / Plantes aquatiques suspectes	7
Rapport sur Hydro-Québec / Hydro-Québec Report	10
2024 Beaver Trapping Season / Saison de piégeage des castors 2024	11
High speed internet / Internet haute vitesse	11
Update on Mining Activities in our Region	12
Le point sur l'activité minière dans notre Région	13
2024-25 Member Renewal / Renouvellement des membres 2024-25	15

The Association thanks all the contributors to this publication. The opinions expressed are solely those of the authors and not necessarily those of the Association. If you wish to contribute to the LAK Leisure News/Bulletin de nouvelles de l'ALK, please contact Kim Chadsey at newsletter@kazlakes.com or 613.818.4664.

L'Association remercie ceux qui ont contribué au présent bulletin de nouvelles. Les opinions qui y sont exprimées sont exclusivement celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Association. Si vous désirez contribuer au bulletin de nouvelles, veuillez contacter Kim Chadsey au newsletter@kazlakes.com ou 613.818.4664.

Le message du Président



L'automne est arrivé, et avec lui, le temps d'un bilan annuel.

L'AGA de cette année, qui s'est tenue le 13 juillet, a été un franc succès. Plus de 90 membres se sont joints à nous, parmi eux de nombreux nouveaux venus, et je tiens à remercier Karen Little et Jim Irwin pour avoir été nos hôtes une fois encore cette année.

Comme toujours, nous avons commencé notre assemblée en traitant les points à l'ordre du jour. Notre Secrétaire, Chad Buffel, a expliqué notre structure de gouvernance avant de procéder à l'élection du Conseil d'administration et du Président et plus tard à la nomination des dirigeants et du Conseil exécutif. Vous trouverez plus loin les listes complètes incluant un tout nouveau membre du CA, Cynthia Stewart, élue lors de la réunion spéciale du CA qui a suivi la réunion du Conseil exécutif de cet automne.

Notre Trésorier, Shane Meagher, a présenté l'état financier de l'ALK, soulignant sa bonne santé financière avec 19 000 dollars en banque. La décision de ne pas nommer de vérificateur pour la prochaine année fiscale a été approuvée.

La santé de nos lacs demeure notre priorité absolue. George McCormick a détaillé notre programme d'analyse de l'eau, qui a couvert huit de nos lacs cet automne (lire son article plus loin). Tim O'Neill, membre de notre Comité de la santé des lacs, a parlé du lancement d'un second projet d'étude dans les années à venir. Quelques membres ont fait part de leurs inquiétudes quant à la présence de plantes aquatiques suspectes cet été, ce qui a incité George McCormick et Michèle Borchers à faire des vérifications (veuillez consulter l'article de Michèle à ce sujet).

Nous avons encore une fois discuté de l'activité des castors sur nos lacs. Des fonds ont été alloués à une campagne de piégeage pour l'automne 2024, laquelle a été couronnée de succès (lire la mise à jour).

Nous avons reçu des nouvelles positives concernant l'accès public au lac Petit Danford. Nous avons eu une discussion à ce sujet avec le Maire, et la Municipalité a confirmé qu'il n'y aurait pas de projet de construction d'un stationnement public ou d'une rampe d'accès, comme le prévoyait le rapport PERO.

En ce qui concerne l'accès à l'Internet à haut débit, la situation n'a malheureusement pas changé : si certains d'entre nous sont branchés, d'autres ne le sont toujours pas. André Carrière a fait le point sur cette question à l'AGA et il présente une mise à jour importante dans ce Bulletin.

Le problème des encombrants jetés dans la forêt ou au bord de la route persiste. André nous a rappelé que l'Eco-Centre les accepte, gratuitement pour un grand nombre d'entre eux. Il est également possible de les faire ramasser pour une somme modique — appelez la municipalité pour en savoir plus. Lors de l'AGA, le Maire, M. Robert Bergeron, a demandé un vote à main levée pour savoir si nous préférons un ramassage des encombrants par la Municipalité tout en expliquant que, dans un tel scénario, des frais supplémentaires s'ajouteraient sur la facture d'impôts. La proposition a été rejetée.

Un grand merci à Cynthia Stewart pour l'organisation d'une formation aux Premiers soins et à la réanimation cardio-respiratoire qui a attiré 18 participants en juin dernier. Un sondage auprès de nos membres a montré qu'il serait souhaitable de répéter l'opération. Lisez le Bulletin pour en savoir plus.

Enfin, nous avons abordé un nouveau dossier, celui des activités minières dans notre région. Vous trouverez plus loin une mise à jour de Michèle sur le sujet.

Prenez le temps de lire le Bulletin et de rester en contact avec nous. Votre voix, votre participation et votre prise de conscience des enjeux sont importantes.

Nous vous remercions de votre soutien constant à l'ALK et vous souhaitons à toutes et à tous de paisibles fêtes de fin d'année.

Avec mes cordiales salutations,
David Prime, président
Association des lacs de Kazabazua

Message from the LAK President



Time to provide our annual fall wrap-up.

This year's AGM, held on July 13, 2024, was a success. We were joined by over 90 members, including many new cottagers, and I want to extend my thanks to Karen Little and Jim Irwin for their generosity in again hosting the event.

As always, the AGM began with several required business items. LAK Secretary Chad Buffel explained the LAK governance structure, leading to the election of the Board and LAK President, and the later appointment of LAK Officers and Executive Council. Please see the complete rosters later in the newsletter, including our latest Board member, Cynthia Stewart, who was voted on by the Board at a special meeting of the Board of

Directors just after this fall's meeting of the Executive Council.

Treasurer Shane Meagher presented the Financial Statement, highlighting the association's sound financial health with \$19K in the bank. The decision not to appoint an auditor for the next fiscal year was approved.

The health of our lakes remains the top priority of the LAK. George McCormick shared details of the ongoing water testing program, which covered eight of our lakes this autumn, which he reports on later in the newsletter. Tim O'Neill, a member of our Lakes Health Committee, spoke about initiating plans to conduct a lakes study in the upcoming years. Members raised concerns over suspicious aquatic plants in some of our lakes this summer, prompting investigations by George McCormick and Michèle Borchers. Please see Michèle's article on this later in the newsletter.

We discussed the ongoing issue of beaver activity around our lakes. Beaver trapping has been allocated funds for the fall season. This year's trapping campaign was very successful (please see update).

We also heard positive news regarding public access to Little Danford Lake. Following clarification with the mayor, the municipality has confirmed that there are no plans to proceed with the development of a public parking lot or access ramp, which had been outlined in the PERO report.

Unfortunately, we are still in a situation of "haves" and "have-nots" regarding high-speed internet access. André Carrière provided an update on this in July and includes a further update in his article later in this newsletter.

There have been more problems with large items thrown in the forests or left curbside. André Carrière highlighted that Eco Centre does accept large items, many free of charge. There are also local services that will pick up your waste for a small fee, just call the Municipality for more information. Mayor Robert Bergeron asked for a show of hands if large item pick-up by the municipality was preferred after explaining this would require an additional fee on tax bills. It was voted down.

Many thanks to Cynthia Stewart for organizing a successful CPR and critical wound course with 18 attendees this past June. A canvass of the members suggested that holding the course again would be welcome. Please see more on this in the newsletter.

One new topic discussed at our AGM was the mining activities in our region. You'll find Michèle's in-depth update in this.

Please take time to explore these updates and stay connected. Your voice, participation, and awareness are important.

Thank you for your ongoing support of LAK and wishing you all a peaceful holiday season.

Warm regards,
David Prime, President
Lakes Association of Kazabazua



CPR & First Aid Training Class

Formation aux Premiers soins et à la RCR

En raison du succès de notre première formation aux Premiers soins et à la Réanimation cardio-respiratoire ainsi que du vote à main levée lors de l'AGA en faveur d'une deuxième formation, j'organiserai cette dernière au printemps.

Il faut un minimum de huit personnes pour qu'elle puisse avoir lieu. Je vous serais donc reconnaissante de m'envoyer un courriel à l'adresse cjs40717@gmail.com pour me faire part de votre intérêt.

Merci
Cynthia

CPR and Wound Care Course

Due to the success of our first CPR course, and the show of hands at the AGM for a repeat course, I will be organizing a second one for the springtime.

In order for this course to run I would ask that you send me an email directly to let me know you are interested. It takes a minimum of eight people to run a course. Please email me at cjs40717@gmail.com to let me know you would like your name added to the list.

Thank you
Cynthia



Water Test Results / Résultats des analyses de l'eau

Michèle Borchers and George McCormick conducted the 2024 fall water testing of the eight lakes in September, testing for E-Coli and Total Phosphorous. The results were low, or good in most lakes, with beaver activity pushing up the numbers in a couple of cases.

En septembre 2024, Michèle Borchers et George McCormick ont prélevé des échantillons d'eau sur huit lacs pour des analyses de la bactérie E. coli et du phosphore total. Leurs concentrations étaient faibles ou nulles dans la plupart des lacs, l'activité des castors ayant fait grimper les chiffres dans quelques cas.

LAKES ASSOCIATION OF KAZABAZUA																
"ECOLI SHOULD BE 0"																
	2009S	2010F	2011S	2012F	2013S	2014F	2015S	2016F	2017S	2018F	2019S	2020F	2021S	2022F	2023S	2024F
Danford Lake																
Lachapelle	0	1	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	1	0
Johnson/Anderson	0	2	0	0	0	0	1	2	0	1	0	2	0	7	0	0
Nesbitt Bay	0	2	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	0
Little Danford Lake																
Rhodes/Pritchard	0	6	0	0	6	1	0	1	1	0	0	1	0	3	5	0
Lyons Lake																
McCaig	0	5	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	8	0	0
McConnell Lake																
Martin	1	4	0	2	0	27	3	3	5	0	1	0	0	3	0	0
Skelton	11	1	0	0	2	8	3	0	5	1	0	0	6	11	1	3
Shea Lake																
Boult	0	0	0	2	3	45	2	2	1	0	2	4	0	2	5	0
Farm Lake																
Magner	0	1	0	2	0	20	0	0	2	1	0	1	0	0	1	4
Little Shea Lake																
Champagne	n/a	n/a	n/a	2	0	9	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0
McCauley Lake																
Denis	n/a	n/a	n/a	8	1	39	12	0	29	2	10	6	4	24	3	1

S=Spring;F=Fall



Suspicious aquatic plants / Plantes aquatiques suspectes

Michèle Borchers

Some of you contacted the Board during the summer, worried about the presence of suspicious aquatic plants in your lake. There was thought to be a bloom of blue-green algae (Cyanobacteriae) in one of Big Danford Lake's northern bays, and Eurasian Milfoil was thought to be present in McConnell's north-eastern bay

George McCormick and I toured the northern bay of Danford Lake but we could only find slimy filamentous green masses. Without analyzing a sample under a microscope, it is impossible to know for sure but I think these masses may belong to the species Spirogyra, commonly referred to as "pond scum" or "pond moss". This algae starts growth in the spring and appears first as green "clouds" under water, along the edges or at the bottom of the lake where they can become entangled with other aquatic plants or with debris. When there is enough sunlight and warmth, they produce large amounts of oxygen, which adheres as bubbles between the tangled filaments. The filamentous masses then come to the surface and become visible as slimy green mats that look like this:

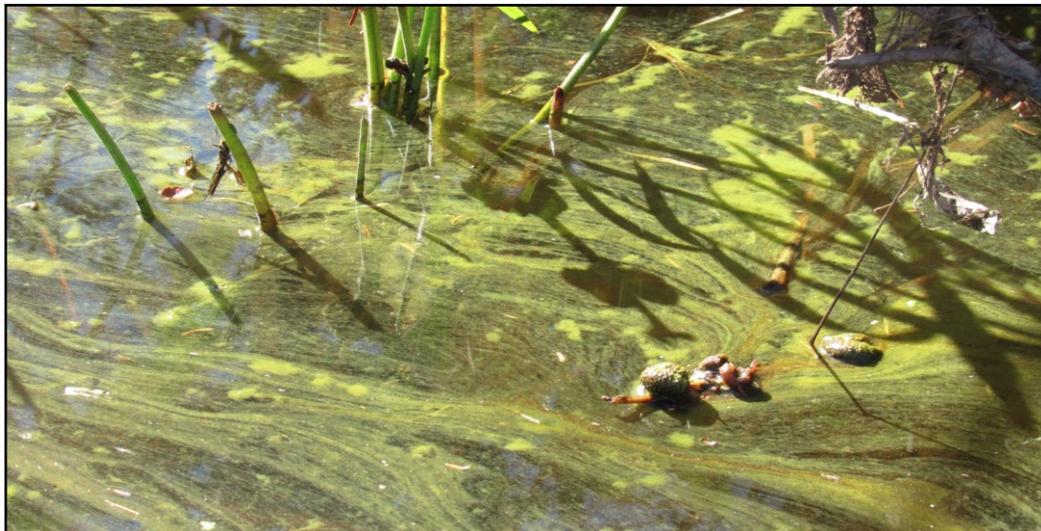
Deux membres ont contacté le Conseil d'administration au cours de l'été, inquiets de la présence de plantes aquatiques suspectes dans leur lac.

L'un d'eux pensait qu'il y avait une prolifération d'algues bleues (Cyanobacteriae) dans l'une des baies nord du lac Danford, et l'autre que la Myriophylle à épi était présente dans la baie nord-est du lac McConnell. George McCormick et moi-même avons visité la baie nord du lac Danford, mais nous n'avons trouvé que des masses vertes filamenteuses et visqueuses. Sans analyse au microscope, il est impossible d'être affirmatif, je pense que ces masses pourraient appartenir à l'espèce Spirogyre (Spirogyra), aussi appelée algue filamenteuse ou spirogyrée. Cette algue commence sa croissance au printemps et apparaît d'abord sous forme de « nuages » verts sous l'eau, le long des bords ou au fond du lac, où elle peut s'enchevêtrer avec d'autres plantes aquatiques ou avec des débris. Lorsque l'ensoleillement et la chaleur sont suffisants, elle produit de grandes quantités d'oxygène, qui adhère sous forme de bulles entre les filaments enchevêtrés. Les masses filamenteuses remontent alors à la surface et deviennent visibles sous la forme de tapis verts visqueux :



Compare this with a bloom of blue-green algae:

Voici, en revanche, à quoi ressemble un bloom de cyanobactéries :



Just like any other aquatic plant, *Spirogyra* will thrive if it receives excessive amounts of nutrients. This is a reminder to us that the privilege of living on a lake comes with certain responsibilities: using only phosphate-free products, maintaining efficient septic systems, and, last but not least, leaving the natural vegetation untouched on the 10 m or 15 m-wide shore strip, because it acts as a protective zone for the lake water.

In the case of McConnell, I could not identify the plant with certainty but I do not think it is the Eurasian Milfoil. The Eurasian Milfoil has feather-like green leaves arranged in whirls around the stem in groups of four or five. The leaves have each 12 to 21 leaflets. (If there are more than 15 leaflets per leaf, it very probably is Eurasian Milfoil.). Tiny, pinkish flowers grow on reddish spikes that stand 5 to 20 centimetres above the water- I have never seen such flowers in McConnell:

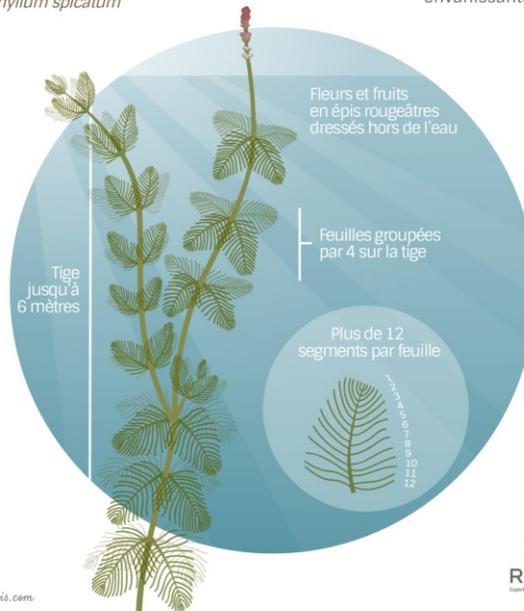
Comme toute autre plante aquatique, la *Spirogyra* se développe en présence de quantités excessives de nutriments. Cela nous rappelle que le privilège de vivre au bord d'un lac s'accompagne de certaines responsabilités : n'utiliser que des produits sans phosphates, s'assurer du bon fonctionnement de nos systèmes septiques et, enfin, laisser intacte la végétation naturelle occupant la bande riveraine de 10 ou 15 m de large, car elle constitue une zone de protection pour l'eau du lac.

Dans le cas du lac McConnell, je n'ai pas pu identifier la plante avec certitude, mais je ne pense pas qu'il s'agisse du Myriophylle à épi. Ce dernier a 3-6 feuilles vertes finement divisées comme des plumes et regroupées en verticilles sur la tige par groupes de quatre ou cinq, chaque feuille ayant 12 à 24 paires de folioles. (S'il y a plus de 15 paires de folioles par feuille, il s'agit très probablement du Myriophylle à épi.) De minuscules fleurs rougeâtres poussent sur les épis de 5 à 20 centimètres de long qui s'élèvent au-dessus de l'eau. Or je n'ai jamais vu de telles fleurs au lac McConnell :

Here is a picture of the suspicious plant in McConnell:

Myriophylle à épi
Myriophyllum spicatum

Espèce exotique envahissante 



cucourtois.com

Voici une des photos de la plante suspecte qui m'a été envoyée :

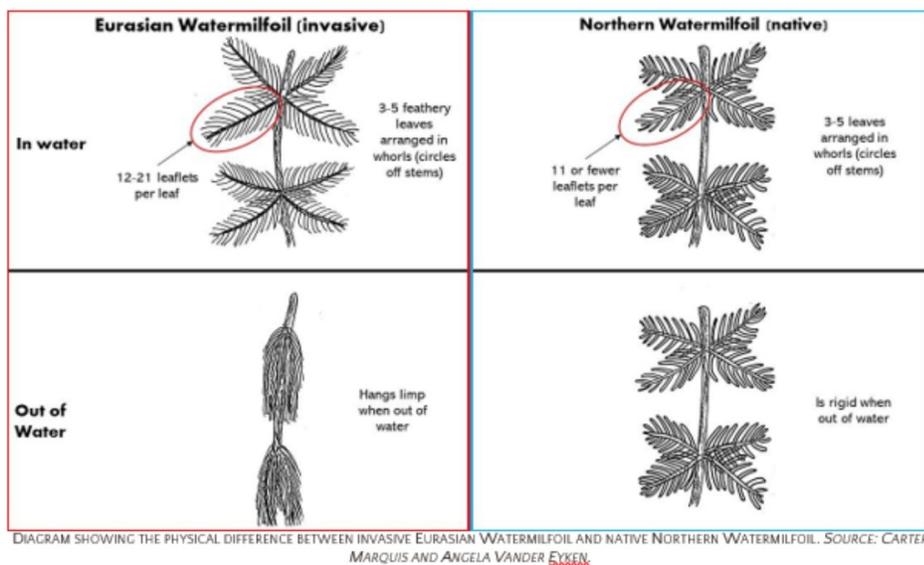


I think it might be Beck's Beggar-ticks (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/paee/herbier/bident-beck.pdf>)—and not eel-grass pondweed (*Potamogeton zosteriformis*) as I first indicated to my fellow laker. I am neither a biologist nor a botanist—it would be so great if we had one among our members! If you happen to be one, please let us know!

I have seen this plant around for many years, and it has never grown to form dense mats at the surface of the water like the Eurasian Milfoil does. Incidentally, not all Milfoil species are invasive—some are native to our country like the Northern Water milfoil (*Myriophyllum sibiricum*) These two species can be distinguished from each other using the general rules depicted in this diagram:

Selon moi, il pourrait s'agir du Bident de Beck (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/paee/herbier/bident-beck.pdf>) et non de Potamogeton (*Potamogeton zosteriformis*) comme je l'avais d'abord pensé. Je ne suis ni biologiste ni botaniste, et ce serait formidable si nous en avions un(e) parmi nos membres ! Si c'est votre cas, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Je vois cette plante depuis de nombreuses années et elle ne s'est jamais développée pour former des tapis denses à la surface de l'eau comme le fait le Myriophylle à épi. Par ailleurs, toutes les espèces de Myriophylle ne sont pas envahissantes ; certaines sont indigènes, comme le Myriophylle de Sibérie (*Myriophyllum sibiricum*). Ces deux espèces peuvent être distinguées l'une de l'autre à l'aide des règles générales décrites dans ce diagramme :



Hydro-Québec pourrait bientôt ne plus avoir besoin de votre permission pour couper des arbres chez vous

Michèle Borchers

Tous les cinq ans environ, Hydro-Québec dégage la végétation à proximité des fils de son réseau électrique. Selon leur [carte interactive](#), ce type d'intervention est prévu autour de nos lacs en 2024 et 2025. Jusqu'ici, Hydro-Québec communiquait avec nous avant d'intervenir afin de discuter de l'ampleur de l'intervention et d'obtenir notre permission.

Cette manière de procéder pourrait bientôt être une chose du passé. Avec son Projet de loi n° 69 déposé à la fin juin 2024, le gouvernement Legault veut donner plus de pouvoirs à Hydro-Québec pour réaliser des travaux sur les terrains privés sans avoir à demander de permission aux propriétaires:

117. L'article 30 de cette loi est modifié par le remplacement du deuxième alinéa par le suivant :

« Tout préposé de la Société peut pénétrer à toute heure raisonnable sur tout immeuble pour y effectuer des inventaires, des levés, des examens, des analyses ou d'autres travaux préparatoires et pour y installer les poteaux, conduits, fils et autres appareils requis pour la distribution d'électricité, pour les réparer, pour les dégager de toute végétation et faire tous autres travaux requis à ces fins, à charge de réparer tout préjudice qui pourrait être causé. ».

(<https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-69-43-1.html>)

Il se pourrait aussi qu'Hydro-Québec refille la facture des coûts de réparation du réseau électrique aux propriétaires qui refusent que des arbres soient abattus sur leur terrain afin de prévenir les pannes de courant.

Hydro-Québec may soon no longer need your permission to cut down trees on your property.

Every five years or so, Hydro-Québec clears vegetation near its power lines. According to their interactive map (<https://www.hydroquebec.com/securite/vegetation/carte-travaux.html>), this type of intervention is planned in 2024 and 2025 around our lakes. Until now, Hydro-Québec has contacted us prior to any work to discuss the scope of the project and obtain our permission.



This approach may soon be a thing of the past. With Bill 69, tabled at the end of June 2024, the Legault government wants to give Hydro-Québec greater powers to carry out work on private property without having to ask permission from the owners:

117. Section 30 of the Act is amended by replacing the second paragraph with the following paragraph:

“Any employee of the Crown corporation may enter any immovable at any reasonable time to carry out inventories, surveys, examinations, analyses or other preparatory work and to install the poles, conduits, wires and other apparatus required for the distribution of electricity, to repair them, to clear them of all vegetation and to carry out any other work required for these purposes, subject to compensation for any damage that may be caused.”

(<https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-69-43-1.html>)

Hydro-Québec may also pass on the cost of repairing the power grid to property owners who refuse to allow trees to be felled on their land in order to prevent power failures.



2024 Beaver Trapping Season – an Interim Report

The trapper we hired last year started his 2024 trapping campaign on November 02 on Shea, Little Danford, Lyons and McAuley lakes with the help of our lake reps. Beaver sightings had also been reported on Big Danford, but no active den or lodge could be identified. No trap was set without the formal authorization of property owners. This is the number of beavers so far trapped:

- Shea Lake — 1 (near the culvert at the lake outlet)
- Little Danford — 8
- Lyons — 6 (2 under a cottager's dock!)
- McAuley — 7

Saison de piégeage des castors 2024 — rapport provisoire

Le trappeur engagé l'an dernier a commencé sa campagne de piégeage le 2 novembre sur les lacs Shea, Little Danford, Lyons et McAuley avec l'aide de nos représentants de lac. Des castors avaient aussi été signalés sur le lac Danford, mais il n'a pas été possible de trouver une loge ou un terrier où ils étaient actifs. Aucun piège n'a été posé sans l'autorisation formelle des propriétaires. Voici le nombre de castors piégés à ce jour :

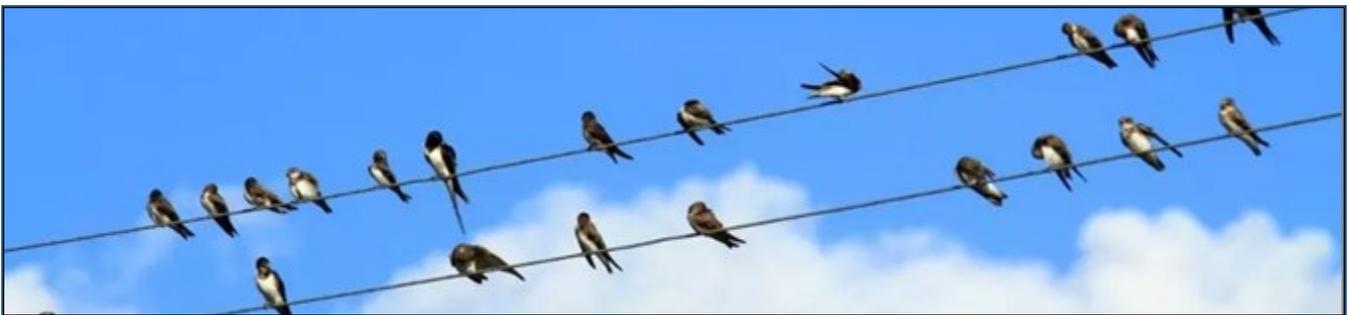
- Shea — 1 (près du ponceau à la décharge du lac)
- Petit Danford — 8
- Lyons — 6 (2 sous le quai d'un riverain!)
- McAuley — 7

High speed internet / Internet haute vitesse

There have been recent concrete developments regarding this file. In October, Hydro Quebec has installed more modern wires on the new Hydro poles in the Danford East sector. This progress has been shared with our new Bell representative, Mr. Menad Chemlal, Specialist of network supply for our area. He has mandated a technician to come on site shortly to assess the work that Bell needs to carry out. Mr. Chemlal will then share with me his installation timeframes. I will share the details with you as soon as they are received. I consider that these are positive developments.

Le dossier progresse. Hydro Québec a procédé en octobre à l'installation de fils plus modernes sur les nouveaux poteaux dans le secteur du Danford Est. Ces progrès ont été partagés avec le nouveau représentant de Bell pour notre secteur, soit M. Menad Chemlal, Spécialiste, approvisionnement du réseau. Un technicien viendra effectuer une visite sur place prochainement. Un échéancier d'installation du fibre optique nous sera communiqué par la suite. Je pourrai alors vous transmettre plus de détails. À mon avis, ce sont des développements positifs.

André Carrière



Update on Mining Activities in our Region

Michèle Borchers

This is an update of our previous reports on mining activities in our Region (Spring Newsletter, AGM).

As mentioned at our AGM, at the end of May, a new bill was introduced at the National Assembly that would exclude private land and urbanized areas from mining rights (provided that no exploration work had already begun). This new bill has yet to be passed. Since our lakes are surrounded by public land, we felt it was important for our members to know which areas Kaz had proposed to the MRC as no-go zones for mining and if and when there would be public consultations regarding that process. You will remember that, when questioned at the end of our July AGM, our Mayor, Mr. Bergeron, told us that the map submitted by Kaz to our MRC was available at the Municipal Office and that public consultations would be held in the fall.

We were unable to obtain the map that Kaz submitted to our MRC. However, on October 24, we received from Kaz the official map of the MRC, which shows the areas that all of its 17 municipalities, including Kaz (in yellow on snapshot 1), proposed as no-go zones for mining. We were surprised to see that this map is identical to the map the MRC had on its website early this year (and which we used in our Spring Newsletter). We contacted the MRC for clarification and we were told that this official MRC map had in fact already been submitted to and, in a very large part, approved by the Quebec Ministry of Natural Resources and Forests, which uploaded it on its website (see snapshot 2).

This means three things:

- a) We can assume that the MRC would not have submitted the Kaz portion of its official map to the Ministry without approving it first, so that it is now too late for public consultations here in Kaz—in other words, the train has already left the station. At the November Municipal Council Meeting, the Mayor informed us that the public consultations which he referred to at our July 2024 AGM would not have been on the proposed no-go zones for mining anyway, but would rather have focused on the current revision of our municipal by-laws. You are confused? Join the club!
- b) Since the Ministry has approved the MRC's official map, no new mining claim can be registered on the MRC's proposed no-go zones—at least temporarily (for renewable six-month periods) until the process is completed, i.e. until the Province has made a final decision. If you look at Snapshot 2, you will see that quite a few active claims have already been granted near our lakes.
- c) At a later point, the MRC's official map of no-go zones for mining is to be integrated into its Land Use Planning and Development Plan, which is currently under revision. Since the MRC is to organize public consultations at the end of that revision process (no date has yet been set), these consultations at the MRC level will turn out to be the only opportunity for Kaz residents to be “consulted”... on the no-go zones for mining in Kaz.

continued in French...

Le point sur l'activité minière dans notre Région

Michèle Borchers

Ce qui suit est une mise à jour de nos compte rendus précédents (Bulletin du Printemps, AGA).

Comme mentionné à l'AGA, un nouveau projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale à la fin du mois de mai, lequel vise à exclure les terres privées et les zones urbanisées des droits miniers à la condition qu'aucun travail d'exploration n'ait déjà été entrepris. Ce nouveau projet de loi n'a toujours pas été adopté. Comme nos lacs sont entourés de terres publiques, nous avons pensé qu'il était important pour nos membres de savoir quelles zones notre propre Municipalité a proposées à la MRC comme étant incompatibles avec l'activité minière, s'il y aurait des consultations publiques à ce sujet et à quelle date. Vous vous souviendrez qu'interrogé à la fin de notre AGA de juillet, notre Maire, M. Bergeron, nous a répondu que la carte des 'territoires incompatibles' soumise par Kaz à notre MRC était disponible à la Mairie et que des consultations publiques auraient lieu à l'automne.

Nous n'avons pas pu obtenir la carte soumise par Kaz à notre MRC, mais nous avons reçu de Kaz, le 24 octobre, la carte officielle de la MRC qui montre toutes les zones que ses 17 municipalités, Kaz y compris (zones en jaunes sur le Cliché 1), ont proposées comme territoires incompatibles avec l'activité minière. Nous avons été surpris de constater que cette carte est identique à celle que la MRC avait sur son site web au début de l'année (et que nous avons utilisée dans notre Bulletin du printemps). Contactée pour clarification, la MRC nous a répondu que cette carte avait en fait déjà été soumise au ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec et que ce dernier en a approuvé la majeure partie, comme on peut le voir sur le site Web de ce ministère (voir Cliché 2).

Cela signifie trois choses :

a) On est en droit de supposer que la MRC n'aurait pas soumis au ministère la partie correspondant à Kaz dans sa carte officielle sans l'avoir approuvée au préalable, de sorte qu'il est maintenant trop tard pour des consultations publiques au niveau municipal. Bref, le train a déjà quitté la gare. Lors de la réunion du Conseil municipal de novembre, le maire nous a informés que les consultations publiques auxquelles il avait fait référence lors de notre AGA de juillet 2024 n'auraient de toute façon pas porté sur les zones incompatibles avec l'exploitation minière, mais auraient porté uniquement sur la révision en cours de nos règlements municipaux. Vous trouvez que tout ça manque de clarté ? Vous n'êtes pas seuls !

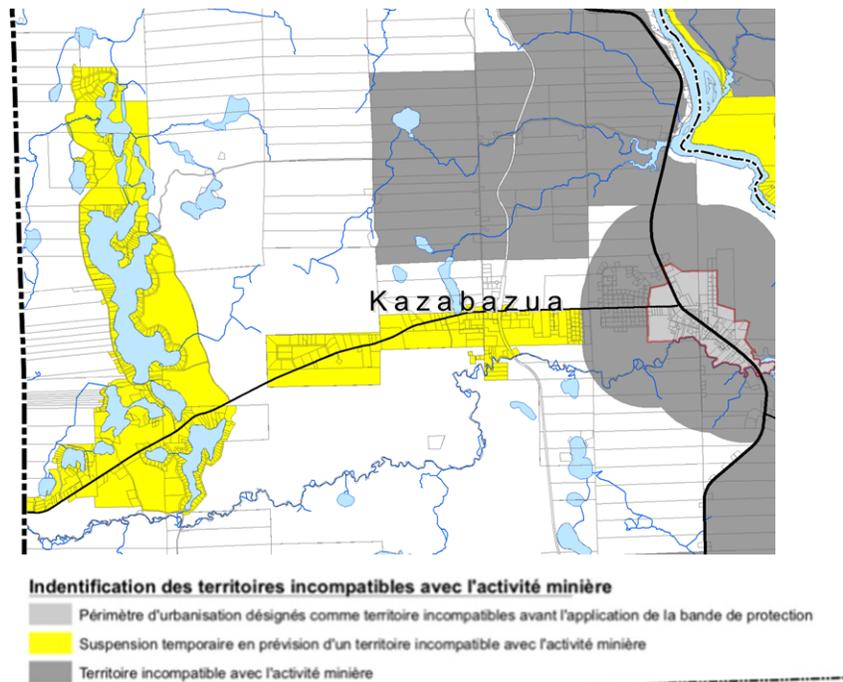
b) Puisque le ministère a approuvé la carte officielle de la MRC, aucun nouveau titre minier (claim) ne peut être enregistré sur les zones proposées comme incompatibles — du moins temporairement (pour des périodes renouvelables de six mois) jusqu'à ce que le processus soit terminé, c'est-à-dire jusqu'à ce que la province ait pris une décision finale. Si vous regardez le Cliché 2, vous verrez que de nombreux titres miniers actifs ont déjà été attribués près de nos lacs.

c) Dans un avenir plus ou moins rapproché, la carte officielle de la MRC sur les territoires incompatibles avec l'activité minière sera intégrée dans son Schéma d'aménagement et de développement, qui est actuellement en cours de révision. Étant donné que la MRC doit organiser des consultations publiques à la fin de ce processus de révision (aucune date n'a encore été fixée), ces consultations au niveau de la MRC s'avèreront être la seule occasion pour les résidents de Kaz d'être "consultés"... sur les zones incompatibles avec l'exploitation minière dans notre municipalité.

Snapshot 1/Cliché 1:

Kaz on MRC's Map (proposed no-go zones in **yellow**)

Kaz sur la Carte de la MRC (en **jaune** : territoires proposés comme incompatibles)



Snapshot 2/Cliché 2:

Kaz on the MRC's Map shown on the Government' SIGEOM website

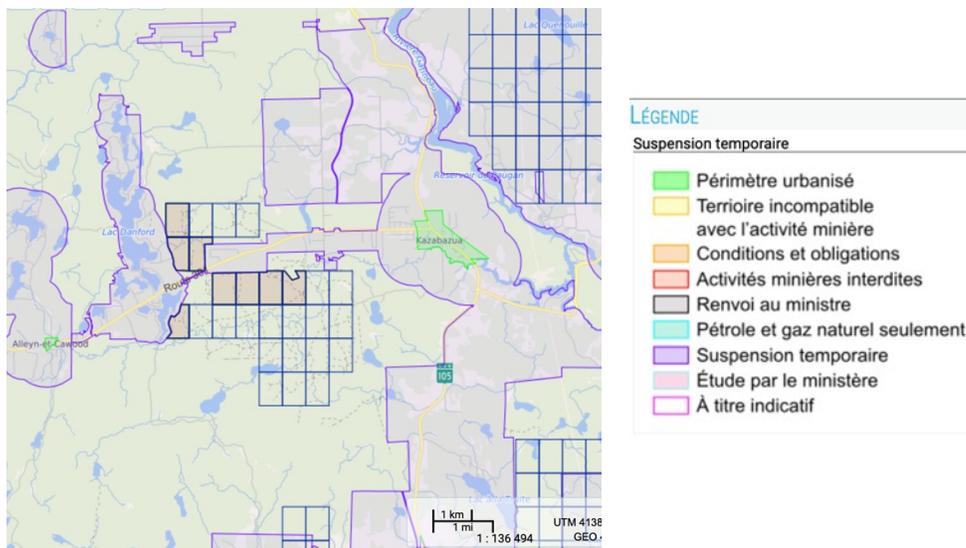
(https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr?l=A):

Kaz sur la Carte de la MRC affichée sur le site du Système d'information géominière du Ministère

(https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr?l=F)

- rectangles (on each side of the 301) = active claims = titres miniers actifs

- areas in light purple colour--see 3rd colour from bottom of the Legend = areas showing proposed no-go zones for mining subject to a **temporary suspension** of the registration of new mining titles = territoires incompatibles proposés faisant l'objet d'une **suspension provisoire** de l'enregistrement de nouveaux titres miniers



IT'S NEVER TOO LATE TO JOIN JAMAIS TROP TARD POUR ADHÉRER

Association des lacs de Kazabazua
Lakes Association of Kazabazua

HOW TO REGISTER/COMMENT S'INSCRIRE

ONLINE/EN LIGNE:

YOU CAN NOW REGISTER ONLINE USING OUR WEBSITE AT

<https://kazlakes.com/kazabazua-lakes-association-membership-form-2024-2025/>

VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS INSCRIRE EN LIGNE SUR

NOTRE SITE WEB À <https://kazlakes.com/kazabazua-lakes-association-membership-form-2024-2025/>

BY MAIL / PAR COURRIER:

Return to: Shane Meagher, Treasurer
Lakes Association of Kazabazua
P.O. Box 1237,
Kazabazua, Quebec J0X 1X0

Retournez à: Shane Meagher, Trésorier
Association des lacs de Kazabazua
Boîte postale 1237,
Kazabazua (Québec) J0X 1X0

BY EMAIL / PAR COURRIEL:

Submit the completed form and e-mail payment to the Treasurer: treasurerlak@gmail.com

Please use « Kazabazua » for the password

Soumettre le formulaire complété et le paiement par e-mail au trésorier :
treasurerlak@gmail.com

Veuillez utiliser « Kazabazua » pour le mot de passe

Membership form follows for those not registering online.

Formulaire d'adhésion suit pour ceux qui ne s'inscrivent pas en ligne.

2024/25 MEMBER INFORMATION SHEET
FORMULAIRE D'ADHÉSION (2024/25)

Name / Nom du membre: _____

Lake / Nom du lac: _____

Lake area street address: (as on Municipal Tax Roll)

Adresse du chalet: (telle qu'indiquée au rôle d'évaluation municipal)

Main contact E-mail / Adresse électronique du contact principal:

By providing us with your email address you consent to receive periodic emails from the Association.

En nous donnant votre adresse courriel, vous acceptez de recevoir des communications périodiques.

Main contact Mailing Address / Adresse postale du contact principal:

Province & Postal Code / Province & code postal: _____

Telephone numbers / Numéros de téléphone:

Home / Résidence: _____

Cottage / Chalet: _____

Fee for membership period July 1 – June 30

Cotisation pour la période d'adhésion du 1^{er} juillet au 30 juin

- **\$40** for VOTING members (usually property owners, one vote per property)
- **40 \$** PAR MEMBRE VOTANT (habituellement propriétaire ayant le droit de vote, un vote par propriété)

_____(initials) I hereby consent that the members of the corporation not appoint a Public Accountant.

_____(initiales) Je consens par la présente à ce que les membres de la Corporation ne nomment pas un expert-comptable.